

L'agriculture

autres travailleurs du secteur agro-alimentaire de l'Ouest de planifier leur avenir de façon ordonnée.

A l'heure actuelle, on discute de la possibilité d'instaurer le même genre de programme de stabilisation pour le porc, et je suis convaincu qu'il s'appliquera éventuellement à d'autres produits agricoles. Je répète que nous avons proposé cela aux gouvernements des provinces et aux groupements agricoles en 1977. Ils ont la mémoire courte, monsieur l'Orateur, mais je n'en ferai pas tout un plat. Je me souviens bien de ce que nous avons proposé. Une province est allée de l'avant et a implanté le programme. Cette province était la Colombie-Britannique. Dans le secteur agricole, il y a moins de faillites en Colombie-Britannique que dans presque toute autre province. Cela ne veut pas dire que le problème a disparu, mais le programme que nous avons offert a remplacé tout ce que le gouvernement provincial pouvait offrir, sauf à l'égard des éleveurs naisseurs. Nous avons dit être disposés à négocier ce point avec le gouvernement des autres provinces, et même avec celui de la Colombie-Britannique.

● (1610)

Dans le passé, nous avons subi une balkanisation de l'agriculture à cause des divers programmes provinciaux de stabilisation. Je comprends fort bien le désir des gouvernements provinciaux d'aider les agriculteurs de leur province, mais je crois important que l'agriculture soit traitée de façon égale dans tout le pays. Dans l'éditorial d'un journal, j'ai été sévèrement critiqué parce qu'on ne comprenait pas ce que signifiaient les termes égalité et péréquation. Les provinces riches qui ont d'énormes ressources à leur disposition peuvent lancer des programmes pour aider les producteurs, tandis que les provinces démunies n'ont pas les moyens de faire de même et leurs producteurs sont loin d'être sur un pied d'égalité avec les autres. Les inégalités sont énormes. Certains gouvernements provinciaux ont les moyens de paver toutes les routes, de fournir du gaz naturel, d'offrir des programmes de crédit et de subventionner les taux d'intérêt. En vertu des programmes de crédit de l'Alberta, par exemple, les agriculteurs reçoivent jusqu'à \$600,000. Une fois l'intérêt calculé, cela revient à environ 6 p. 100 pour ce groupe d'agriculteurs en particulier.

M. Hargrave: Il n'y a pas de programme d'entretien des troupeaux en Alberta.

M. Whelan: Le député sait où ils prennent l'argent. Ils puisent dans la caisse du patrimoine.

M. Hargrave: Non.

M. Whelan: Et puis il y a en Alberta ce grand système libre qu'est le trust albertain. C'est leur système bancaire à eux. Il appartient au gouvernement albertain. Je dois dire que celui-ci se sert d'une partie de l'excédent obtenu grâce aux taux d'intérêt élevés pour accorder des prêts à intérêt raisonnable aux agriculteurs de la province. C'est louable. Il a augmenté ses profits de 345 p. 100 et il dit distribuer une partie de ces profits à des gens dans le besoin. C'est digne de louanges. Les députés s'étonnent que je critique les autres banques canadiennes, mais j'en parlerai bientôt.

On parle de stabilisation et des différents programmes en vigueur dans les provinces, mais même le ministre de l'Agriculture de l'Alberta veut un programme national pour les bovins. Pourtant, lorsque les ministres des provinces sont réunis, ils n'arrivent pas à se mettre d'accord sur un programme. Les

députés parlent de directives. Le député qui représente une fameuse circonscription du Manitoba, dont le nom m'échappe pour le moment . . .

M. Mayer: C'est Portage-Marquette.

M. Whelan: Le député de Portage-Marquette (M. Mayer) parle de directives mais veut-il que j'impose une commission de commercialisation de la viande rouge et que je donne des directives comme R. B. Bennett en 1935? Quand je songe aux épreuves à surmonter, je suis pratiquement prêt à agir de la sorte. Nous avons essayé de persuader les provinces d'adopter un programme national par tous les moyens imaginables. Le ministre de l'Agriculture de l'Alberta, que je dois féliciter d'avoir affronté des assemblées plutôt houleuses dernièrement, semble toujours croire qu'un programme global est préférable. Nos opinions ne sont pas très divergentes.

Le député a parlé du système d'engraissement utilisé en Ontario, disant que les engraisseurs étaient particulièrement touchés. Il faudra que j'emmène certains députés dans cette région du Canada où 99 p. 100 du bétail se trouvant dans les parcs d'engraissement est nourri de fourrages produits par les agriculteurs sur leurs propres terres. Il paraît que même pas 1 p. 100 de ce fourrage vient d'une autre source. Nous pourrions montrer aux députés des régions où il y a 1,400 acres de maïs qui est placé dans des silos-cuves ou dans des silos verticaux. Les agriculteurs sont pratiquement autonomes.

Ils ont toutefois beaucoup de difficultés. J'ai exhorté les banquiers à faire des prêts agricoles. J'ai des centaines de lettres d'agriculteurs; certains m'ont envoyé un état financier détaillé. Certains agriculteurs qui avaient à peine un sou de dette il y a cinq ans ont fait des emprunts à taux variable. Ils ont emprunté des sommes de \$250,000, \$300,000 voire \$350,000. On ne devrait jamais prêter pour ces genres d'installations dans les régions rurales. Les prêts à taux variable ne constituent pas une bonne façon de prêter de l'argent. Les prêts devraient se faire à un taux fixe avec une hypothèque d'au moins dix ans et peut-être même de quinze ou vingt ans. Quatre-vingt-dix pour cent de ces agriculteurs aujourd'hui en difficultés financières n'en seraient pas là s'ils avaient obtenu un prêt à taux d'intérêt fixe.

Une voix: C'est ce que nous avons dit.

M. Whelan: C'est pourquoi j'ai dit qu'en vertu de la loi sur les banques, ces dernières sont autorisées à le faire. Elles sont autorisées à faire exactement ce que fait actuellement le fonds de fiducie de l'Alberta. En vertu de la loi sur les banques, en effet, ces dernières sont autorisées à accorder dès maintenant des hypothèques à long terme à des taux d'intérêt raisonnables. Certains banquiers cherchent à se justifier en disant: «Whelan le sait bien: pour un dollar en dépôt nous payons des intérêts de 17 p. 100; il nous faut donc faire des profits».

M. McDermid: Parlez-en donc au ministre des Finances, le grand champion des banques.

M. Whelan: Mais les banques prêtent ce dollar au moins dix fois. Dans certains cas, elles peuvent même le prêter jusqu'à 75 fois. En ce qui concerne les profits des banques, nous devrions veiller à ce qu'elles les réinvestissent dans le milieu rural. L'an dernier, elles ont réalisé des profits de un milliard et demi de dollars en intérêts payés par les agriculteurs. Cette année, elles réaliseront deux milliards. La loi sur les banques leur permet de distribuer une partie de ces richesses de la façon qu'elles